

KLARSEN SA

1 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024



GROUPE KLARSEN SA

1 cours Xavier Arnozan

33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GROUPE KLARSEN SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Aucentur

SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux

Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine

N°TVA intracommunautaire : FR64490939295

Tél : 05 56 97 77 76

bordeaux@aucentur.fr



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur brute de 9 878 633 euros présentées en page 11 de l'annexe des comptes consolidés. La note 3.1 expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à apprécier la pertinence des données de base utilisées ainsi que les informations fournies dans l'annexe. Nous concluons que les estimations comptables retenues revêtent un caractère raisonnable et l'information de l'annexe est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AUCENTUR

Commissaire aux comptes

Bordeaux,

Laurence VERSAILLE

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste
nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC Grande Aquitaine



Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	4 900 420	3 440 898	1 459 522	1 459 522
Parts de marché				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	174 812	21 875	152 937	108 827
Concession, brvts, licences, logiciels, drts & valeurs similaires	2 010 449	1 774 093	236 356	272 465
Fonds commercial (1)	1 008 705	1 008 705	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 784 248	3 088	1 781 160	1 762 840
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	58 759	43 398	15 361	24 383
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 602		8 602	8 602
Prêts				
Autres immobilisations financières (3)	55 000		55 000	55 000
	10 000 995	6 292 057	3 708 938	3 691 639
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 432 777	384 717	2 048 060	2 301 789
Autres créances	673 951	18 200	655 751	902 344
Actif d'impôts différés	423 318		423 318	394 601
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	79 285	44 525	34 760	197 586
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	83 315		83 315	730 983
Charges constatées d'avances (3)	46 038		46 038	57 013
	3 738 684	447 442	3 291 242	4 584 316
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif	47 899		47 899	32 845
TOTAL GENERAL	13 787 578	6 739 499	7 048 079	8 308 800
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 010 602	703 118

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)		
Capital (dont versé : 662 718)	662 718	662 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 630 353	12 630 353
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	-11 752 643	-14 503 469
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-45 302	2 751 046
Ecart de conversion	4 868	6 861
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	1 499 994	1 547 509
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	0	0
INTERETS MINORITAIRES		
	-5 028	-5 251
PROVISIONS		
Provisions pour risques	3 221	
Provisions pour charges	25 623	22 771
	28 844	22 771
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	313 850	262 833
Emprunts et dettes financières (3)	31 786	31 275
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 908 737	2 069 343
Dettes fiscales et sociales	536 804	518 773
Passif d'impôt différé		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 205 273	1 770 000
Autres dettes	1 519 360	2 077 721
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	5 240	5 213
	5 521 050	6 735 158
Ecarts de conversion Passif	3 220	8 613
TOTAL GENERAL	7 048 079	8 308 800
(1) Dont à plus d'un an	1 858 870	2 981 025
(1) Dont à moins d'un an	3 662 180	3 754 133
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	151 156	
(3) Dont emprunts participatifs		

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	138 537	153 639
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	6 011 498	4 717 880
Chiffre d'affaires net	6 150 035	4 871 519
Production stockée		
Production immobilisée	160 940	154 421
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation	15 500	3 500
Reprises sur provisions et transfert de charges	19 373	51 999
Autres produits	1 601	6 345
	6 347 449	5 087 784
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	15 652	15 747
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	825	1 552
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	4 703 280	3 252 255
Impôts, taxes et versements assimilés	21 673	15 159
Salaires et traitements	1 105 771	775 386
Charges sociales	513 952	289 467
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements hors écart d'acquisition	169 232	148 231
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	42 533	49 774
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 852	2 601
Autres charges	9 112	43 369
	6 584 882	4 593 541
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-237 433	494 243
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-237 433	494 243
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 465	8 280
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges		12 234
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 855	4 166
	8 320	24 680
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	47 746	
Intérêts et charges assimilées	82 096	51 509
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	129 842	51 509
RESULTAT FINANCIER	-121 522	-26 829
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-358 955	467 414

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	326 048	4 068 581
Sur opérations en capital	30 038	439 500
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	21 488	2 841 102
	377 574	7 349 183
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	68 962	379 341
Sur opérations en capital	10 074	3 533 816
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18 200	174 863
	97 236	4 088 020
RESULTAT EXCEPTIONNEL	280 338	3 261 163
Impôts sur les bénéfices	-33 315	977 531
Total des produits	6 733 343	12 461 647
Total des charges	6 778 645	9 710 601
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-45 302	2 751 046
Part du groupe	-47 765	2 750 823
Part des minoritaires	2 463	223
Nombre d'actions	3 313 592	3 313 592
Résultat par action du résultat groupe	-0,01	0,83
Résultat dilué par action du résultat groupe	-0,01	0,83

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

1.	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION	6
1.1.	PRINCIPES COMPTABLES	6
1.2.	FAITS MARQUANTS	6
1.3.	METHODES DE CONSOLIDATION	6
1.4.	ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA-GROUPES	6
1.5.	ECARTS D’ACQUISITION	7
1.6.	METHODES DE CONVERSION DES COMPTES ETABLIS EN MONNAIES ETRANGERES	7
1.7.	APPLICATION DES METHODES DE REFERENCE	7
2.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	8
3.	DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE	8
3.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8
3.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	10
3.3.	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	11
3.4.	TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	11
3.5.	PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
3.6.	CREANCES.....	12
3.7.	TABLEAU DES CREANCES PAR ECHEANCE	12
3.8.	IMPOTS DIFFERES	12
3.9.	CAPITAL SOCIAL	13
3.10.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	14
3.11.	DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE	14
3.12.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE	14
3.13.	PROVISIONS	15
3.14.	TABLEAU DES EMPRUNTS	15
3.15.	TABLEAU DES DETTES PAR ECHEANCE	15
3.17.	AUTRES DETTES	16
3.18.	PREUVE D’IMPOT	16
3.19.	CHARGE D’IMPOT SUR LES BENEFICES	16
3.20.	RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT PAR ACTION DILUE	16
3.21.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EN €)	17
4.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	18
4.1.	ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES	18
4.2.	ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS	18
5.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	18
6.	AUTRES INFORMATIONS.....	18
6.1.	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	18
6.2.	MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	18
6.3.	PARTIES LIEES.....	18
6.4.	EFFECTIF MOYEN.....	18

1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation

1.1. Principes comptables

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels consolidés de la SA KLARSEN et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement ANC n°2020-01.

Les comptes consolidés du groupe KLARSEN sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation.

1.2. Faits marquants

Aucun évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice 2024.

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations dans lesquelles la SA KLARSEN assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires ;
- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

1.4. Elimination des opérations intra-groupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

1.5. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

1.6. Méthodes de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

1.7. Application des méthodes de référence

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.12
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

N/A : non applicable

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises constituant le groupe KLARSEN sont au nombre de 4 :

- La SA KLARSEN (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnoz à Bordeaux (33) qui est la société mère.
- La société CONCOURSMANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA KLARSEN, située à Montréal Québec au Canada.
- La société ITL INFORMATIQUE (SIREN : 330 414 988) située 13 rue du Canal à Oberschaeffolsheim (67) détenue à 100%.
- La société DAFI INFORMATIQUE (SIREN : 408370658) située 13 rue du Canal à Oberschaeffolsheim (67) détenue à 95.52% par la société ITL INFORMATIQUE

3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

3.1.1. Ecart d'acquisition

3.1.1.1. TELAXO

Un écart d'acquisition de 3 440 K€ a été enregistré en 2012 à la suite du rachat de la société TELAXO.

Cet écart d'acquisition n'a pas de durée de vie limitée et n'a par conséquent pas fait l'objet d'amortissement.

Il a fait l'objet d'une dépréciation de 3 440 K€ au 31/12/2017. Les dépréciations d'écart d'acquisition sont irréversibles.

3.1.1.2. Groupe ITL INFORMATIQUE

Un écart d'acquisition a été dégagé pour le groupe ITL INFORMATIQUE au cours de l'exercice 2023 pour 1 459 K€.

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2024.

3.1.2. Autres immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ce fond commercial n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 1 008 K€ au 31/12/2018.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 784 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur (ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la date de clôture de la situation.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/2017. Cette provision a été portée à 874 K€ au 31/12/2019 et à 1 049 K€ au 31/12/2023. Au 31/12/2024 elle est de 1 028 K€.

3.1.3. Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;

- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 343 K€.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers	1 à 15 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatiques	1 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

3.3. Tableau des immobilisations

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	4 900 420			-	4 900 420
Frais de constitution	-				-
Autres immobilisations incorporelles	5 180 054		194 637	396 478	4 978 213
Total immobilisations incorporelles	10 080 474		194 637	396 478	9 878 633
Constructions	-				-
Installations générales, aménagements divers	14 138				14 138
Matériel de transport	8 594				8 594
Matériel de bureau et informatique	38 898		2 080	6 026	34 952
Mobilier	1 075				1 075
Total immobilisations corporelles	62 705		2 080	6 026	58 759
Immobilisations incorporelles en cours	-		91 600	91 600	-
Avances et acomptes versés	-				-
Autres titres de participation	-				-
Autres titres immobilisés	8 602				8 602
Autres immobilisations financières	55 000				55 000
Total immobilisations financières	63 602				63 602
TOTAL GENERAL	10 206 782	0	288 317	494 104	10 000 995

3.4. Tableau des amortissements

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	3 035 922		156 679		384 840	2 807 761
Total immobilisations incorporelles	6 476 820	-	156 679	-	384 840	6 248 659
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	1 691		3 316			5 007
Matériel de transport	1 750		3 500			5 250
Matériel informatique	34 639		3 874		3 000	35 513
Mobilier	242		386			628
Total immobilisations corporelles	38 322	-	11 076	-	3 000	46 398
Autres titres de participation	-					-
Autres titres immobilisés	-					-
Autres immobilisations financières	-		-	-	-	-
Total immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	6 515 142	0	167 755	0	387 840	6 295 057

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

3.5. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7. Tableau des créances par échéance

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	55 000		55 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	435 215	-	435 215
Autres créances clients	1 997 562	1 997 562	-
Personnel et organismes sociaux	1 781	1 781	
Etat (1)	821 369	450 981	370 387
Débiteurs divers	274 119	124 119	150 000
Charges constatées d'avance	46 038	46 038	-
TOTAL GENERAL	3 631 084	2 620 482	1 010 602
(1) Dont impôt exigible	11 796		
(1) Dont impôt différé	423 318		

3.8. Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en € :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Décalage Fiscal/Social (1)	63 665	60 328	3 337
Provision congés payés	63 665	60 328	3 337
Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)	-385 163	-372 594	-12 569
IFC	25 623	22 771	2 852
Plus value Actiplay Italie	270	270	0
Amortissements fichiers	-466 054	-466 054	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	-56 704	-56 704	0
Amortissements des frais d'acquisitions	56 704	56 704	0
Amortissements dérogatoires	-22 107	-6 686	-15 421
Frais d'acquisitions des titres	77 105	77 105	0
Déficits reportables (3)	2 014 768	1 890 674	124 094
Total Bases (1) + (2) + (3)	1 693 270	1 578 408	114 862
Imposition différée	423 318	394 602	28 716

Le signe + correspond à un impôt différé actif

Le signe – correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenue est le taux de 25%.

Les déficits reportables ont donné lieu à des impôts différés actifs dans les comptes consolidés dans la mesure où il existe une forte probabilité de réaliser des bénéfices futurs, c'est-à-dire en tenant compte des bénéfices prévisionnels sur les 5 prochaines années.

3.9. Capital social

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

3.10. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2023	662 718	12 630 353	- 14 503 469	2 750 826	6 861	1 547 289	- 5 251	1 542 038
Affectation du résultat			2 750 826	- 2 750 826		-	223	223
Intégration des sociétés acquises ou créées								
répartition des capitaux propres						-		-
élimination des titres au prix d'acquisition						-		-
écart d'acquisition						-		-
Ecart de conversion					- 1 993	- 1 993		- 1 993
Résultat de l'exercice consolidé				- 47 765		- 47 765	2 463	- 45 302
Situation au 31/12/2024	662 718	12 630 353	- 11 752 643	- 47 765	4 868	1 497 531	- 2 565	1 494 966

3.11. Détail du résultat consolidé

	Total	KLARSEN	Canada	ITL INFORMATIQUE	DAFI
Résultat net avant consolidation	124 330	262 462	9 471	-222 425	74 822
Retraitement provision sites internet	21 488		21 488		
Amortissements dérogatoires	15 421	15 421			
Reprise amortissement dépréciation créances réciproques	-92 582	-92 582			
Dividendes	-138 102	-138 102			
CCA sur refacturation groupe	-1 721	-1 721			
IFC variation	-2 852	-1 335			-1 517
Impôt différé variation	28 715	-3 522		50 569	-18 332
Total résultat consolidé	-45 302	40 622	30 959	-171 856	54 973
Part du groupe	-47 765	40 622	30 959	-171 856	52 510
Part des minoritaires	2 463				2 463

3.12. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils sont provisionnés au 31/12/2024 pour 25 K€ charges sociales comprises.

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- Départ volontaire à l'âge de 67 ans
- Progression des salaires de 1% par an
- Rotation forte du personnel
- Probabilité de survie à l'âge de la retraite
- Taux d'actualisation de 3.38%

3.13. Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 28 K€ et comprennent les provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière soit 25 K€ (cf détail au § 3.12) et les provisions pour pertes de change soit 3 K€

3.14. Tableau des emprunts

Désignation des emprunts	Montant d'origine	Taux	Organisme financeur	Échéances		Montant au bilan d'ouverture	Remboursé dans l'exercice	Montant au bilan de clôture	Moins d'un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans
				Début	Fin						
ITL INFORMATIQUE - PGE	350 000	0,25%	Société Générale	07/2021	07/2026	226 969	87 456	139 513	87 964	51 549	0
DAFI INFORMATIQUE - PGE	51 000	0,73%	Banque Populaire	03/2021	03/2027	33 361	10 181	23 180	10 255	12 925	0
VALEUR AU BILAN AU 31/12/2024						260 330	97 637	162 693	98 220	64 474	0

3.15. Tableau des dettes par échéance

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus (1)	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Emprunts auprès des étab de crédit	313 850	249 376	64 474
Emprunts et dettes financières diverses	31 786	31 786	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 908 737	1 908 737	-
Personnel et organismes sociaux	214 530	214 531	-
Etat (2)	322 273	309 546	12 727
Groupe et associés	-	-	-
Dettes sur immobilisations	1 278 198	853 198	425 000
Dettes plan de redressement	1 433 187	76 518	1 356 669
Autres dettes	13 249	13 249	-
Produits constatés d'avance	5 240	5 240	-
TOTAL GENERAL	5 521 050	3 662 180	1 858 870
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	97 637		
(3) Dont impôt exigible	0		
(3) Dont impôt différé	0		

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

3.16. Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations pour un montant de 1 278 K€ correspondent au crédit-vendeur souscrit en 2023 sur le solde du prix d'acquisition des actions ITL INFORMATIQUE d'une durée de 3 ans et demi à l'origine.

3.17. Autres dettes

Les autres dettes du bilan correspondent pour 1 336 K€ au plan de continuation de la société accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020.

3.18. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	31/12/2024	31/12/20223
Résultat consolidé avant impôt	-78	3 728
Charge d'impôt théorique	-20	932
Variation de taux	0	3
Décalages permanents	8	2
Décalages temporaires	-4	-23
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	-8	47
Retraitement provision	-5	17
Impôts sur les bénéfices forfaitaires	-4	-1
Charge d'impôt effective	-33	977

3.19. Charge d'impôt sur les bénéfices

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles	-5 K€
Total variation des impôts différés	-28 K€
Charge d'impôts sur les bénéfices de l'exercice	-33 K€

3.20. Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action du groupe est de -0.01 € et le résultat par action dilué du groupe est de -0.01 €.

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

3.21. Tableau des flux de trésorerie (en €)

	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité	-105 585	28 351
Résultat net des sociétés intégrées	-45 302	2 751 046
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	259 187	-2 513 620
- Ecart taux de conversion sur amortissements	0	0
- Variation des impôts différés	-28 715	978 706
- Plus et moins-values de cession	-19 964	3 094 316
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	165 207	4 310 448
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	270 792	4 282 097
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-709 917	482 725
- Acquisition d'immobilisations	-196 717	-295 372
Ecart taux de conversion sur immobilisations	21 488	14 684
Cession d'immobilisations	30 038	439 500
Incidence des variations de périmètre	0	-1 446 087
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	-564 726	1 770 000
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-101 622	-46 564
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts		0
Remboursements d'emprunts	-100 140	-45 855
Apports en compte courant	511	613
Remboursements des comptes courants	0	0
Ecarts de conversion	-1 993	-1 322
Variation de trésorerie	-917 125	464 520
Trésorerie d'ouverture	928 569	464 049
Trésorerie de clôture	11 444	928 569
	1	-8

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1. Engagements hors bilan donnés

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
 - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
 - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 31/12/2024, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 147 K€ compris dans le plan de redressement classé en « Autres dettes ».

4.2. Engagements hors bilan reçus

Lors de la cession des parts de la société ITL INFORMATIQUE en date du 3 juillet 2023, une convention de garantie de passif a été signée avec les cédants à hauteur de 340 000 €. Cette garantie prendra fin le 3 juillet 2028.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 27 849 €.

6.2. Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

6.3. Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

6.4. Effectif moyen

L'effectif moyen salarié sur l'exercice est de 21 personnes.

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes
